



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Haute-Saône



**La sécurité est la première des libertés et la priorité des Français.**  
Elle est aussi celle de l'action de l'État.

Le Gouvernement, par la voix du ministre d'État, ministre de l'intérieur, a lancé le projet de **police de sécurité du quotidien** (PSQ) le 8 février 2018 à la suite d'une large concertation nationale et locale ayant conduit à **cinq grands axes** :

- une police et une gendarmerie aux ambitions retrouvées ;
- une police et une gendarmerie respectées, mieux formées et dotées ;
- une police et une gendarmerie sur mesure, adaptées aux spécificités de chaque territoire ;
- une police et une gendarmerie dans l'ère numérique ;
- une police et une gendarmerie fonctionnant dans un large partenariat.

Cette nouvelle doctrine est un **nouvel état d'esprit qui veut donner toute latitude aux acteurs de terrain tout en se centrant sur le cœur opérationnel du métier des forces de l'ordre.**

Certains aspects relèvent d'**initiatives nationales** qui auront une répercussion importante sur les marges de manœuvre locales, comme la suppression de tâches indues (par exemple les procurations en 2021), la réforme de la procédure pénale en vue de sa simplification et de sa dématérialisation, la forfaitisation de certaines infractions.

De même, l'**effort national supplémentaire** consacré dans les cinq prochaines années aux moyens matériels (immobilier, équipements) et humains (création de 10 000 postes, amélioration de la formation, substitution par des personnels administratifs pour les fonctions de soutien), fera ressentir progressivement ses effets localement.

La mise en œuvre de la Police de sécurité du quotidien en Haute-Saône se fera dans le cadre d'un **plan d'action PSQ 70 de trente mesures**, amplifiant les innovations déjà engagées et prenant de nouvelles initiatives, autour d'une triple stratégie :

- **une stratégie d'organisation**, afin de s'adapter au plus près aux réalités locales et de conforter l'action opérationnelle des forces de police et de gendarmerie ;
- **une stratégie digitale**, afin de gagner en productivité et d'utiliser les moyens de prévention, de contrôle et d'élucidation offerts par les nouvelles technologies ;
- **une stratégie d'engagement**, afin de mobiliser les maires, les acteurs économiques et les citoyens en faveur de la sécurité.



# STRATEGIE D'ORGANISATION

---

- 1 **Elaboration de plans de contrôle trimestriels** dans les zones de flux (gares, axes routiers, zones commerciales) selon les tendances criminogènes et les priorités en matière d'application de la loi.

## EN ZONE POLICE

---

- 2 **Développement de la réserve** par une démarche active d'utilisation des réservistes en travail mixte avec les fonctionnaires de police.

*Circonscription de sécurité publique de Vesoul*

- 3 **Activation d'une brigade anti-criminalité**, avec une présence en soirée. Il s'agit d'occuper le terrain face à la délinquance organisée à travers un travail de dissuasion, de détection et de flagrance.

- 4 **Création d'un groupe de cohésion police-population** au premier semestre 2018, chargé d'aller à la rencontre de la population pour recueillir ses attentes et la conseiller, et d'établir des diagnostics de sûreté.

*Circonscription inter-départementale de sécurité de Montbéliard-Héricourt*

- 5 Développement du groupe de sécurité de proximité en VTT, avec un cycle de travail élargi sur la voie publique du lundi au samedi en journée.
- 6 **Relocalisation au commissariat d'Héricourt d'unités d'appui et d'intervention** de la circonscription interdépartementale de sécurité publique.
- 7 **Renforcement de l'unité de recherches judiciaires** en charge des atteintes aux biens et aux personnes.

## EN ZONE GENDARMERIE

---

- 8 **Consolidation de la Jeune Garde Nationale**, dans la perspective du futur service national universel.

- 9 **Pérennisation et extension de la Force de Liaison et d'Action des Mille Etangs (FLAME)** mise en œuvre par la garde nationale afin de faciliter les contacts (notamment par SMS) sur cette zone, en vue par exemple de demander le passage d'une patrouille. Etude d'une duplication d'une expérience analogue sur un autre site.

- 10 **Maintien du Peloton de la Petite Saône (PEPS)** qui œuvre à titre saisonnier (été) autour des voies navigables.

- 11 **Mise en place d'un kiosque de la gendarmerie** en septembre 2019 dans le futur centre commercial Oasis III à Pusey. Ce point de contact expérimental et unique en France permettra de placer les gendarmes dans une zone de flux afin de recueillir des plaintes et surtout d'apporter des informations, de la prévention et des services numériques.



# STRATEGIE DIGITALE

---



12

**Développement de la vidéo-protection** par une politique incitative auprès des communes, des entreprises et des principaux établissements recevant du public.

13

**Utilisation de drones** en étudiant dès 2018 la possibilité d'en disposer en propre ou par recours à des moyens régionaux ou zonaux.

14

**Généralisation des tablettes numériques en cours de finalisation** pour les personnels sur le terrain de la police et de la gendarmerie, qui permettent des contrôles plus rapides et plus complets ainsi qu'une accélération des procédures.

## EN ZONE POLICE

---

### *Circonscription de sécurité publique de Vesoul*

15

**Connexion des caméras de vidéo-protection de Vesoul** à la salle d'information et de commandement de la police en 2018.

16

**Mise en œuvre d'une stratégie d'utilisation des réseaux sociaux** au quatrième trimestre 2018.

### *Circonscription inter-départementale de sécurité de Montbéliard-Héricourt*

17

**Utilisation de caméras piéton** à l'occasion de certaines opérations de contrôle.

## EN ZONE GENDARMERIE

---

18

**Généralisation de systèmes d'alertes par SMS ciblés vers les commerçants**, afin de diffuser de la prévention et d'offrir la possibilité d'une consultation spécialisée sur place. Ce réseau SMS s'ajoutera à celui, plus large, visant à alerter commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs sur des phénomènes de fraude ou d'équipes itinérantes de cambrioleurs.

19

**Extension de la page Facebook de la gendarmerie**, suivie par plus de 20 000 abonnés, avec plus d'interactivité par le recours à la messagerie privée, l'appel à témoins, l'usage de vidéos et la diffusion d'informations en temps réel.

Plus globalement, l'objectif est **d'avoir à disposition une gamme de vecteurs d'information et, pour le public, de signalements** (par exemple à travers la mise en place depuis février d'une main courante numérique dans les brigades).

# STRATEGIE D'ENGAGEMENT PARTENARIAL

---

- 20 **Relance des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance**, à Héricourt, Lure, Luxeuil-les-Bains et Gray, avec en particulier un travail commun sur la prévention situationnelle, la médiation et le suivi de situations individuelles difficiles, sources de nuisances (incivilités, conflits de voisinage ou intra-familiaux, etc).
- 21 **Développement des polices municipales**, y compris à l'échelle intercommunale, par un dialogue avec les collectivités territoriales, en vue d'une prise en compte adaptée de certaines problématiques du quotidien.
- 22 **Identification d'un référent de proximité** pour les communes au premier semestre 2018 dans chaque commissariat et brigade, en vue d'une meilleure information réciproque.
- 23 **Elaboration d'un protocole sur la sécurité avec Habitat 70** afin de mieux organiser les actions en faveur de la tranquillité publique autour du parc de logement social.
- 24 **Etablissement d'un audit de sécurité des principaux établissements recevant du public**, afin de faire des prescriptions en matière de sécurité passive (vidéo-protection, régulation des accès) et active (service interne de sûreté).
- 25 **Développement des interventions sur les dangers d'Internet**, notamment auprès des colégiens.
- 26 **Création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance** à l'échelle de la communauté d'agglomération de Vesoul au printemps 2018.

## EN ZONE POLICE

---

- 27 **Mise en place d'un dispositif « voisins solidaires »** afin d'organiser une coopération avec la population dans la prévention, en particulier, de la délinquance d'appropriation. Un protocole encadrant ce dispositif sera proposé dans un premier temps, en mars 2018, aux communes de Vesoul et d'Héricourt.
- 28 Abandon des tâches indues à la fin du premier semestre 2018 comme les objets trouvés ou la sécurité des sorties d'école.

## EN ZONE GENDARMERIE

---

- 29 **Accroissement du nombre de communes engagées dans le dispositif de participation citoyenne**, au nombre de 31 actuellement, en vue de parvenir à une cinquantaine début 2019. Ce partenariat citoyen s'accompagnera d'une plus grande mobilisation au niveau de la compagnie de gendarmerie de Lure, dans la relation avec les citoyens référents sélectionnés ainsi que les maires, via un réseau SMS.
- 30 **Consolidation du Groupe de contact de Gray**, animé par un officier de réserve et trois gardes nationaux, avec un référent à la brigade de Gray. Il s'agit de traiter à partir de mai 2018 les troubles du quotidien dans l'espace public du bassin de Gray et de développer les partenariats (commune, bailleurs, etc) notamment autour du quartier de l'île.